

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle

N° 297 / Avril 2020

L'ÉCONOMIE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 2019

Nota bene : En raison de la modernisation de la nomenclature douanière, les résultats du commerce extérieur sont arrêtés au 31 mai 2019. Les données présentées sont issues d'estimations de l'ISPF et n'ont à ce stade qu'une valeur indicative.

Introduction

L'Indicateur du Climat des Affaires (ICA) enregistre une progression forte, témoignant de la vivacité de l'économie polynésienne en 2019. Cette situation qui prolonge la tendance constatée en 2018 est à la fois créatrice d'emplois mais aussi de richesses nouvelles dans la plupart des secteurs d'activité.

Le secteur du tourisme en particulier sur lequel repose un pan important de l'économie locale bénéficie d'une embellie grâce à un niveau de fréquentation inédit depuis le début des années 2000. Le cycle vertueux qui en découle, source de confiance et d'investissements, permet de générer une croissance soutenue.

Dans ce contexte, le système bancaire voit son activité progresser avec une forte hausse des demandes de crédits aux ménages et à l'investissement productif des entreprises. L'équilibre des emplois et des ressources est assuré et permet de dégager un excédent de place relativement important.

Concernant les collectivités territoriales, dont le Pays, elles affichent dans l'ensemble une situation financière solide marquée par un faible niveau d'endettement et une épargne croissante qui permet de financer la réalisation des programmes importants d'infrastructures publiques. L'État de son côté maintient l'ensemble de ses engagements financiers au service de ses missions régaliennes en Polynésie française.

Au niveau de l'emploi et des comptes sociaux la situation s'est nettement améliorée en 2019 alors que les réflexions sur la protection sociale généralisée sont toujours en phase de négociation avec les partenaires sociaux et que les régimes de santé et de retraite présentent encore des déséquilibres. On note également la persistance d'une adéquation entre les offres et les demandeurs d'emplois notamment qualifiés.

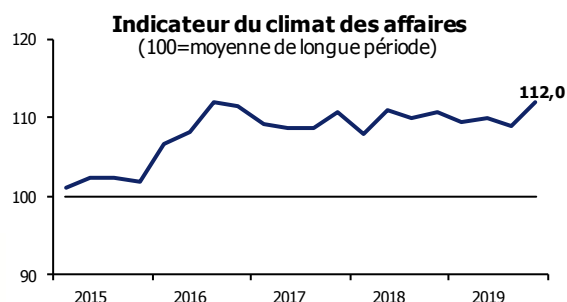
Une conjoncture bien orientée

Un climat des affaires solide

En 2019, l'ICA conserve un niveau largement au-dessus de sa moyenne de longue période. Stable jusqu'au troisième trimestre, il enregistre une progression importante en fin d'année.

À l'aune de cet environnement favorable, les entrepreneurs interrogés par l'IEOM témoignent d'une amélioration de leur trésorerie, favorisée par de meilleurs prix de vente.

Cette tendance est corroborée par une amélioration de la situation financière de nombreuses entreprises, comme l'illustre, l'accroissement de la part des cotations favorables attribuées par l'IEOM (59 % au total en 2019 contre 53 % en 2018).



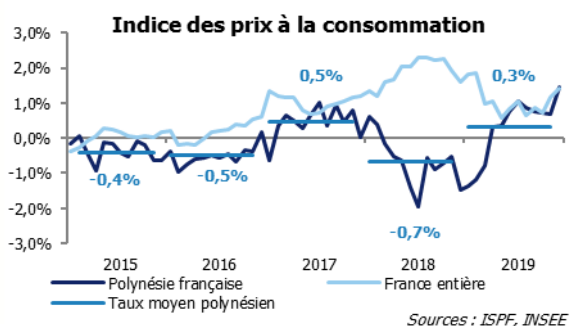
Source : Enquête de conjoncture de l'IEOM

Prix à la consommation contenus

Les prix à la consommation enregistrent une progression moyenne de 0,3 % en 2019.

Elle est principalement imputable à l'augmentation moyenne du prix de l'électricité de 7,2 %, induite par une revalorisation des tarifs décidée en février (concession Nord de Tahiti) et juillet (concession Sud) 2019. S'ajoute à cela celle du prix des produits alimentaires (+1,4 %) et des loyers (+5,0 %).

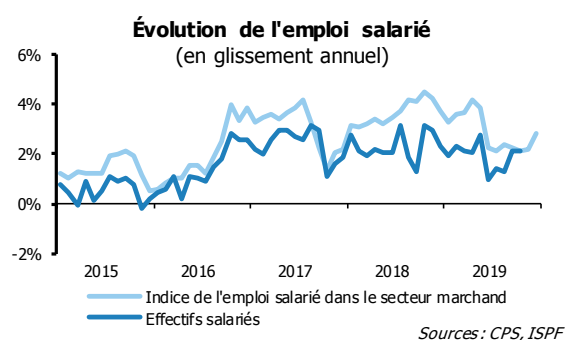
Cette évolution est néanmoins tempérée par le net recul des prix des communications (-18,0 %) en raison de l'amélioration de l'offre pour l'internet et la téléphonie mobile.



Un marché de l'emploi consolidé

Après une hausse annuelle moyenne de 2,2 % entre 2014 et 2018, l'indice de l'emploi salarié marchand poursuit une évolution positive. En croissance de 2,8 % en 2019, il reflète une tendance notable dans la construction (+9,1 %).

Dans le secteur privé, les effectifs augmentent de 1,9 % sur les dix premiers mois de 2019 par rapport à la même période l'année précédente, soit +1 200 salariés, pour un total de près de 60 000. La progression des effectifs est essentiellement constatée dans le BTP (+6,9 %), le commerce (+2,7 %) et l'hôtellerie-restauration (+2,7 %).



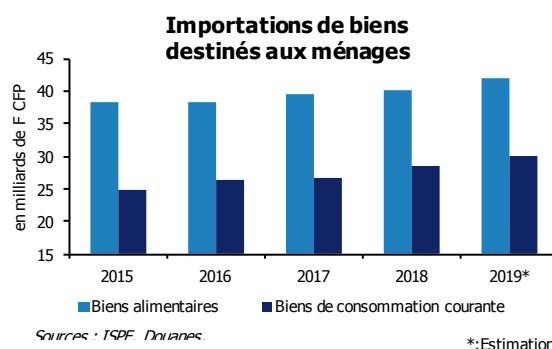
Une telle demande de main-d'œuvre se traduit par l'augmentation du nombre d'offres d'emploi déposées au SEFI (+8,2 % en 2019) qui conduit *in fine* à une baisse importante du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin d'année (-20,4 % sur un an).

Vigueur de la consommation des ménages

Par rapport à l'année précédente, entre janvier et octobre 2019, la masse salariale moyenne augmente de 2,7 %, passant de 17,9 milliards de F CFP à 18,3 milliards, bénéficiant à la consommation des ménages.

Selon les estimations de l'ISPF, les importations qui leurs sont destinées progressent, tant pour les produits de consommation (+5,3 % sur l'année) que pour les biens agroalimentaires (+4,3 %). La vigueur de la consommation est confirmée par les commerçants qui participent à l'enquête trimestrielle de l'IEOM.

Le secteur de l'automobile connaît une seconde année record, en dépit de la suppression de la prime écologique à l'achat du Pays. Ce sont ainsi plus de 7 300 véhicules neufs qui ont été immatriculés en 2019, soit une progression annuelle de 1,4 % en un an.

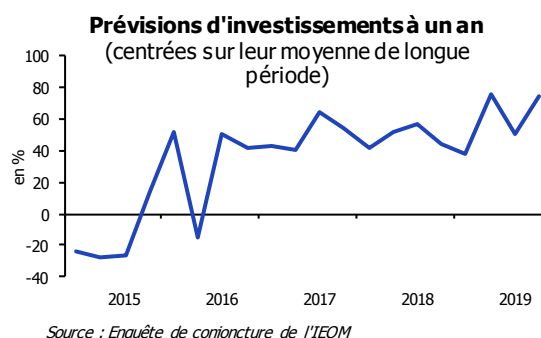


Renforcement généralisé de l'investissement

Dans un contexte économique favorable et soutenu par plusieurs mécanismes publics d'aide à l'investissement (défiscalisation, aides au financement...), les entreprises poursuivent des stratégies actives en 2019. L'encours de crédits à l'équipement s'établit ainsi à 93,8 milliards de F CFP en décembre (+14,8 %) grâce à une production en hausse de 26 % (30,2 milliards de F CFP en 2019 contre 23,9 en 2018). Au fil des enquêtes de conjoncture menées par l'IEOM, les professionnels affirment leur volonté de poursuivre leurs efforts en la matière.

Il en va de même pour les investissements en logement des ménages. Ainsi, la production de prêts immobiliers a augmenté de 6,4 %, portant l'encours pour ce type de crédit à 227,8 milliards de F CFP (+6,2 % en glissement annuel).

Enfin, les acteurs publics multiplient les projets, notamment pour la modernisation du réseau routier et du parc de logements sociaux, dans le cadre du Plan de 3 000 logements 2018-2020. Le Pays a ainsi liquidé 28 milliards de F CFP en 2019, contre 25 milliards en 2018.



Des secteurs porteurs surtout dans le tertiaire

Secteur tertiaire, un moteur pour l'activité économique

En 2019, le secteur tertiaire s'impose non seulement par sa prédominance dans l'économie de la Polynésie française, mais aussi par son dynamisme. Sur les neuf premiers mois de l'année, son chiffre d'affaires enregistre une forte hausse, +4,5 %, grâce à l'hébergement-restauration (+10,1 %) et, dans une moindre mesure, le commerce de détail (3,8 %) et de gros (4,9 %). En revanche, la concurrence induite par l'arrivée de nouvelles compagnies aériennes étrangères provoque une contraction de l'activité des acteurs locaux du secteur des transports (-10 %).

Les chefs d'entreprise des services marchands interrogés par l'IEOM dans le cadre de son enquête trimestrielle semblent s'accorder sur la bonne orientation de leurs activités, qui se maintiennent à un niveau élevé, nécessitant le renforcement des effectifs. La hausse de leurs prix de vente contribue en outre à une consolidation de leur trésorerie.

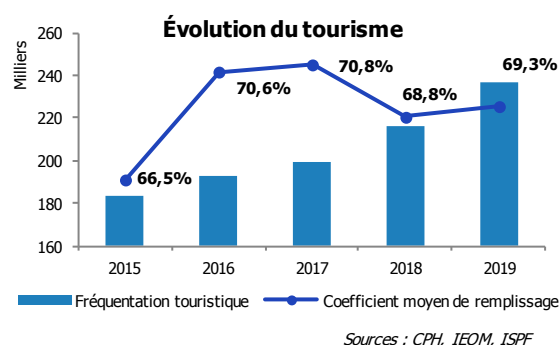
Une année record pour le tourisme

Avec 237 000 touristes en 2019 (+9,4 % en un an), le secteur touristique retrouve un niveau de fréquentation inédit depuis 2000 (elle était alors de 252 000 touristes).

La hausse de l'offre de sièges profite essentiellement aux voyageurs étatsuniens (+17,4 %), français (+22,5 %) et du reste du marché européen (+3,5 %).

À l'inverse, le marché de l'Asie-Pacifique est en recul, notamment pour les touristes en provenance du Japon (-22,6 %), de Chine (-6,9 %), d'Australie (-6,8 %) et de Nouvelle-Zélande (-4,7 %).

Le nombre d'excursionnistes, en escale depuis les bateaux de croisières transpacifiques, enregistre quant à lui une progression exponentielle, +33 % en 2019 (63 000 contre 47 000 en 2018). Cet engouement, bien que source de revenus, appelle une régulation plus fine des escales. C'est la raison pour laquelle, la commune de Bora-Bora a adopté un arrêté qui limitera, dès 2022, à 1 000 passagers par jour le nombre de croisiéristes autorisés à débarquer, afin d'éviter la saturation des différents services de l'île (transports, santé, loisirs...). À noter également le développement du logement touristique chez l'habitant qui transite par des plateformes de réservation locales et internationales. Le renforcement de la desserte aérienne et l'augmentation du secteur de croisière ont fortement contribué à cette évolution.

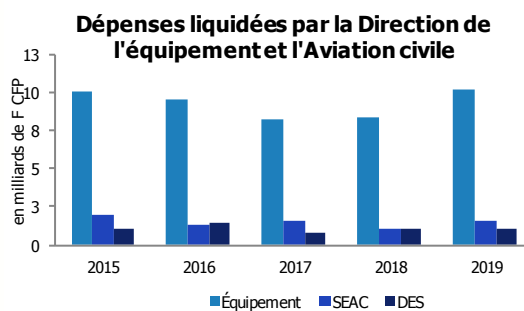


Plus de débouchés dans la construction

Signe d'une bonne santé du secteur, le chiffre d'affaires de la construction enregistre un accroissement de 8 % au cours des trois premiers trimestres de 2019. Grâce à une multiplication des commandes publiques, celui du génie civil progresse de 25,7 %. On constate à ce titre une augmentation des dépenses de la Direction de l'équipement qui a liquidé 10,2 milliards de F CFP en 2019, soit + 23,2 % par rapport à l'année précédente.

La filière bâtiments connaît elle aussi une solide croissance de son chiffre d'affaires, +12,3 % sur neuf mois, soutenue par le secteur public qui promeut la construction de logements sociaux, mais aussi grâce à l'investissement privé.

Les chefs d'entreprise du secteur qui bénéficient de carnets de commandes fournis partagent cet optimisme qui les incite à embaucher.



Source : DGEE, SEAC, Direction de l'équipement

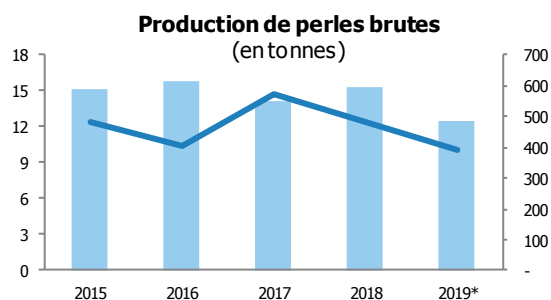
Ralentissement de l'industrie

Les industriels sondés pour l'enquête de l'IEOM observent un ralentissement de leur activité au cours de l'année 2019 qui se transcrit dans un affaiblissement de la croissance de leur chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de l'année (+1,5 % entre 2019 contre 3,5 % sur la même période l'année précédente). Face à cette situation, ils notent une moindre embauche, principalement au cours du second trimestre. Cependant, jusqu'en décembre 2019, leur volonté d'investir témoigne de leur confiance dans la résilience du tissu industriel.

Résultats contrastés dans le secteur primaire

La majorité des acteurs du secteur primaire interrogés par l'IEOM témoignent d'une activité en perte de vitesse et d'une trésorerie fragile.

Ce bilan est en partie imputable à la perliculture, pourvoyeuse de nombreux emplois et première filière de production à l'export. En effet, en raison de la dégradation du marché mondial de la perle et de difficultés internes, que la réforme de 2017 n'est pas parvenue à ce stade à résorber, le prix moyen de la perle au gramme est passé en dessous de 500 F CFP, seuil de rentabilité pour de nombreux producteurs.



Source : ISPF

*:Estimation

La situation est également mitigée dans le coprah, l'autre production économiquement structurante pour de nombreuses îles, dont les volumes diminuent de 11,4 % sur un an.

En revanche, plusieurs autres filières connaissent à l'export une croissance en valeur ; c'est le cas par exemple du poisson qui a permis de générer 1,8 milliard de F CFP (+20,2 %) ou de la vanille (0,8 milliard de F CFP ; +15,7 %).

Une activité bancaire soutenue

Le dynamisme de l'économie transparaît aussi dans l'activité des banques polynésiennes, caractérisée en 2019 par une hausse conjointe de leur encours de crédits (+7,9 %) et de leur collecte de dépôts (+6,8 %). La place bancaire de Papeete demeure surliquide, avec une position extérieure nette en fin d'année de 45 milliards de F CFP (+5,3 % sur un an). En 2019, elle voit son PNB progresser (+0,8 %), en dépit du faible niveau des taux d'intérêt et dégage un résultat net en hausse par rapport à 2018 (+5,8 %).

Une collecte de dépôts robuste

En 2019, la collecte nette de dépôts atteint 36 milliards de F CFP, reflétant la consolidation des actifs financiers des agents économiques, +6,2 %, après +3,9 % l'année précédente. Les dépôts à terme, auparavant délaissés (-5,5 % en 2018) enregistrent une croissance de 12 %, tandis que celle des dépôts à vue (+6,3 % après +9,1 %) et des comptes sur livrets (+4,7 % après +7,1 %) ralentit quelque peu.

Cette progression de l'épargne concerne non seulement les ménages (+23 milliards de F CFP), mais aussi les entreprises (+13 milliards de F CFP) et les collectivités locales (+10 milliards de F CFP).

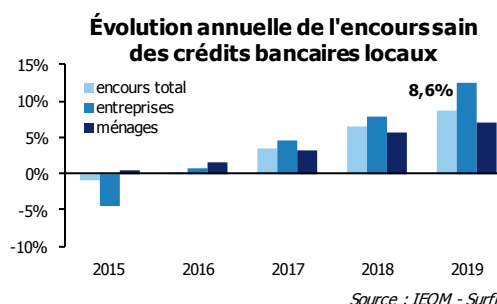
Une activité de crédit dynamique

Au sein d'un environnement économique porteur, avec des taux d'intérêt résolument bas, la croissance de l'encours sain des crédits s'accélère, +8,6 % en 2019 après +6,5 % en 2018 et +3,4 % en 2017. Elle est soutenue par la vigueur de la production des banques locales qui progresse de 16 % sur l'exercice.

La hausse de l'encours sain concerne au premier chef les entreprises (+12,7 %), à la fois pour leur exploitation (+13,8 %) et pour leurs investissements (+10,1 %), puis les ménages (+7,1 %) pour les crédits à l'habitat (+7,1 %) et à la consommation (+5,4 %).

Les concours à moyen et long terme contribuent pour plus de la moitié de l'évolution de l'encours global, grâce à la vigueur non démentie des crédits à l'habitat, +8,5 % après +7,5 % en 2018, et, plus marginalement des crédits d'investissement (+5,9 %). Toutefois, le court terme y participe aussi, via l'encours des crédits d'exploitation qui progresse significativement, +11 % (+3,9 % en 2018).

Pour ce qui est des établissements situés en dehors de la zone d'émission XPF, leur encours sain poursuit son repli, -9,6 % en 2019 après -3,6 % en 2018. Essentiellement constitué de crédits à l'habitat aux ménages et source de financement des collectivités publiques, son évolution tient à la poursuite de la politique de désendettement du Pays. Fin 2019, sa dette se réduisait à 80 milliards de F CFP contre 84 milliards un an auparavant.



Un portefeuille bancaire assaini

Dans la continuité des exercices précédents, la qualité des portefeuilles des banques locales s'améliore. Fin 2019, l'encours des créances douteuses brutes s'élève à 24,7 milliards de F CFP, en baisse de 1,2 milliard par rapport à l'année précédente. Ainsi, le taux de créances douteuses n'est plus que de 4,7 % contre 5,3 % en 2018, avec un niveau de provisions à 65,9 %.

Net des provisions, le taux de prêts non performants atteint 1,7 % fin 2019 (2 % fin 2018).

Perspectives

L'enquête de l'IEOM portant sur le quatrième trimestre 2019 et les premières anticipations sur le 1^{er} trimestre 2020, laissait entrevoir des perspectives très favorables pour 2020. En janvier le ton était donné par l'agence Moody's qui confirmait encore la note attribuée quelques mois plus tôt au Pays avec des « perspectives positives » d'évolution, soulignant la bonne gestion du Pays.

Brusquement, l'horizon s'est obscurci avec l'arrivée de la pandémie du *COVID-19*. L'ampleur et la rapidité inédites de cette crise sanitaire ont conduit le Pays et ses partenaires à prendre des mesures drastiques de réduction des déplacements puis de confinement de la population, qui impacteront sévèrement l'offre et la demande de biens et de services. La fermeture des frontières et l'arrêt de la desserte aérienne locale et internationale précipitent le Pays et son secteur touristique dans une zone de turbulence dont l'ampleur reste à déterminer.

Largement interconnectée, la Polynésie française sera vraisemblablement lourdement impactée par ces événements d'une portée considérable qui auront une incidence forte et durable pour l'ensemble de son tissu économique et social.

D'ores et déjà le Gouvernement polynésien et l'État ont déployé des dispositifs de soutien financier inédits et massifs à destination des entreprises et des ménages afin de réduire les effets de la crise économique et sociale qui s'annonce.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Responsable de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : C. PERIOU

Rédaction : S. NATIER, N. DAMON

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : avril 2020 – Dépôt légal : avril 2020 – ISSN 2679-0769